

## Appel à communication

### La maison : les usages publics d'un espace privé, de l'Antiquité à nos jours

La dichotomie espace public / espace privé a souvent été discutée à travers des approches variées, qu'elles soient historiques sociologiques, politiques, ou encore psychologiques. Le sociologue allemand J. Habermas fut parmi les premiers à employer la notion d'« espace public » (Habermas 1962), qu'il associe étroitement à l'organisation politique et sociale de l'État. P. Ariès et G. Duby ont choisi quant à eux de s'appuyer sur le constat simple que, bien que la vie privée et l'intimité sont des notions revendiquées avec la montée de la bourgeoisie au XIXe siècle, « de tous temps et partout, s'est exprimé dans le vocabulaire le contraste [...] qui oppose au public [...] le privé. » (Ariès, Duby 1985). Plusieurs colloques et journées d'études ont également enrichi les considérations sur ce sujet vaste, notamment le colloque dirigé par F. Gherchanoc (2006) qui a affiné le questionnement en appréhendant l'espace privé particulier qu'est la maison comme un lieu de sociabilité.

La notion de public renvoie fondamentalement à celle d'État et concerne le peuple dans son ensemble. Elle se veut l'opposé de la notion du privé, qui se définit comme un espace destiné au particulier, propre à chacun et où le public n'est généralement pas admis.

Il a été choisi d'aborder ces notions, au prime abord antagonistes, à travers un espace particulier, celui de la maison. Si la maison est souvent considérée comme le lieu privé par excellence, elle est également un lieu où s'exercent de nombreuses activités publiques : activités professionnelles, pratiques sociales (réceptions publiques et politiques), culturelles (salons, bibliothèques, cabinets de curiosité) et religieuses. Afin de prévenir un éparpillement des études de cas, le parti pris a été de centrer la question autour des activités professionnelles pratiquées au sein de cet espace privé qu'est la maison, dans une perspective diachronique (de l'Antiquité à l'époque contemporaine) et multidisciplinaire (histoire, histoire de l'art, histoire du droit, sociologie, archéologie, etc.) à l'échelle de l'Europe occidentale.

Deux axes thématiques sont proposés. Ils devront permettre de déterminer dans quelles mesures cet espace intime et privé qu'est la maison devient un espace public dès lors qu'une activité professionnelle (art, commerce, artisanat, professions libérales, etc.) s'y exerce.

#### **Comment identifier un espace « professionnel » – donc public ? – au sein de la maison ?**

La maison et le lieu de l'activité professionnelle sont-ils deux espaces clairement distincts l'un de l'autre ? Dans ce cas, est-il possible d'identifier une séparation entre les deux, et comment se matérialise-t-elle (langage architectural, mobilier, etc.) ? L'espace professionnel peut-il être justement qualifié de public ou faut-il le traiter comme espace semi-public ? L'imbrication et la perméabilité de ces deux espaces peuvent être envisagées dans différents contextes, aussi bien en zone urbaine – ce qui amène à se questionner sur la contrainte spatiale causée par la ville – qu'en zone rurale (villae, château, maison de maître, presbytère, ...).

#### **De quelle façon une profession peut-elle s'insérer dans un espace privé ?**

Quelle est la place de l'activité professionnelle dans la maison, et de quelle façon se déroule la cohabitation entre la vie privée, autrement dit l'intime, et l'activité professionnelle, publique ? Le sujet pourra être traité aussi bien du point de vue du maître de maison – qui n'est pas nécessairement celui qui y pratique une activité professionnelle – que de celui des habitants, nécessairement concernés par l'intrusion publique dans un lieu privé. Mais aussi, le point de vue peut être celui de la personne exerçant la profession, ou bien encore celui du public, c'est-à-dire de la clientèle qui fréquente les lieux. Le cas particulier des communautés peut également être appréhendé. Comment ces différents protagonistes s'approprient-ils cet espace à l'origine privé mais transformé en un espace ouvert, au moins en partie, au public ? Y a-t-il négation consciente - ou inconsciente – de leur part de la partition des espaces ?

Organisée par la « jeune équipe » du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » de Clermont-Ferrand (EA 1001), qui regroupe historiens (de l'Antiquité à nos jours), historiens de l'art et archéologues, cette journée se déroulera le mardi 5 juin à la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand. Elle donnera lieu à une publication électronique après l'avis d'un comité éditorial.

### **Modalités**

Les propositions de communications sont à adresser aux organisateurs à l'adresse suivante : [jeune.equipe.chec@gmail.com](mailto:jeune.equipe.chec@gmail.com)

**avant le 15 février 2012**

### **Comité organisateur :**

Thomas Aréal, Florian Baret, Oriane Hébert, Sandra Chabert, Marie Delpy, Aurélie Ducreux, Amandine Fauchon (doctorants en histoire et archéologie au CHEC, Clermont 2).

### **Comité Scientifique :**

- Nicolas Beaupré,
- Philippe Bourdin,
- Catherine Bréniquet,
- Damien Carraz (professeurs et maîtres de conférences, CHEC, Clermont 2).